



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

1) **Autorisation de contracter un emprunt**

Mme WEBER, adjointe au Maire, rappelle que pour les besoins de financement de l'opération : requalification de la rue des jardins, de la fontaine et travaux de revêtement de la rue des mages, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de **300 000,00** EUR.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des offres de financement et des conditions générales des 4 organismes consultés, et après en avoir délibéré, décide à 12 voix pour et 3 abstentions, d'opter pour la proposition du Crédit Agricole :

Principales caractéristiques du contrat de prêt : 300.000 € empruntés sur 14 ans, au taux fixe de 2,97 %, annuités constantes et trimestrielles

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec le crédit agricole, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

2) Horaires du groupe scolaire de Mécleuves à la rentrée 2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Monsieur TOURNAIRE informe le conseil municipal de l'évolution du dossier de la réforme des rythmes scolaires et de la décision du syndicat du regroupement pédagogique de Jury-Chesny-Mécleuves de passer aux 4jours ½ pour la rentrée 2014.

Affichage du
18/06/2014

Les horaires du groupe scolaire de Mécleuves sont définis tel que présenté dans le courrier joint à la présente du syndicat du regroupement.

Convocation du
05/06/2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix les horaires définis.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

3) Délégation accordées au Maire – précision à la DCM du 04/04/2014

Pour faire suite à la requête de la Préfecture, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de préciser les points suivants:

(2) De fixer, **dans les limites de 500 €**, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

(3) **SUPPRESSION** de « De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires » ;

(17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux **dans la limite de 1.000 €** ;

(20) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal **à savoir 200.000 €**;

Le Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

M. TOURNAIRE

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

4) Désignation d'un délégué à Metz Métropole

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué pour la commission Locale d'Evaluation des transferts de charges.

Après délibération et vote, Monsieur TOURNAIRE Michel, Maire, est élu représentant de la Commune de Mécleuves dans la dite commission.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

5) Indemnités du percepteur

Le Conseil municipal

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide à l'unanimité des voix :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur THOMAS Christian, Receveur municipal.

- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de
45,73 euros (secrétariat à temps complet)

Ces indemnités lui sont attribuées pour la durée du mandat municipal.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

6) Demande d'autorisation d'organisation de la course à pied sur route de 100 Km

Après lecture du courrier de la MJC de Mécleuves et délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix le tracé proposé et autorise l'organisation de cette manifestation sur le ban communal de Mécleuves.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

7) Demande de subvention par la MJC de Mécleuves

Après lecture du courrier de la MJC de Mécleuves et délibération, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 50 € à la MJC pour l'organisation de la course inter-écoles mixte de l'Amitié et de la solidarité du 17 avril 2014.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

8) Demande de mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 08 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide :

- de participer à compter du 1^{er} janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative des agents,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves
Canton de Verny*

- de verser une participation mensuelle de 8€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. Cette participation s'étend pour un agent à temps complet et sera proratisée en fonction du temps de travail de l'agent. Son montant sera revu régulièrement.

Les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de l'exécution et l'autorisent à signer tous documents s'y référant.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

9) Demande de subvention par l'association du mémorial Lorrain du Haut Saint Pierre

Après lecture de la demande, le conseil municipal, à 11 voix contre, décide de conserver sa ligne directrice en matière de subvention et donc de ne pas verser de subvention à cette association.

Le Maire,
M.TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 13 juin 2014

A 20h30

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mr BERTRAND ayant donné pouvoir à Mr BERNARD

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
18/06/2014

Dépôt en Préfecture
18/06/2014

Affichage du
18/06/2014

Convocation du
05/06/2014

10) Cadeau de départ à Mmes BEYLET et LANIEPCE, institutrices

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de Mme BEYLET et de la mutation de Mme LANIEPCE dans une autre école.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide l'achat d'un cadeau de départ à ces personnes dans la limite de 800 euros pour les deux.

Le Maire,
M.TOURNAIRE